



## DOCUMENTS À JOINDRE À VOTRE

(Photocopies impératives au format A4)

### PIÈCES OBLIGATOIRES POUR L'ENREGISTREMENT DE VOTRE DEMANDE : pour le demandeur

Vous êtes de nationalité française	Vous êtes de nationalité étrangère de l'UE	Vous êtes de nationalité étrangère (hors UE)
<p style="text-align: center;">▼</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Carte d'identité</li> <li><input type="checkbox"/> Passeport</li> <li><input type="checkbox"/> Jugement si tutelle ou curatelle</li> </ul>	<p style="text-align: center;">▼</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Carte nationale d'identité (du pays d'origine, en cours de validité)</li> <li><input type="checkbox"/> Passeport (en cours de validité)</li> </ul>	<p style="text-align: center;">▼</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Titre de séjour en cours de validité</li> <li><input type="checkbox"/> Récépissé de demande de renouvellement de ce titre (si expiré) accompagné du titre</li> </ul>

Les pièces ci dessus seront aussi obligatoires pour toutes les personnes majeures devant habiter le logement lors de l'instruction de la demande

### PIÈCES OBLIGATOIRES POUR L'INSTRUCTION DE VOTRE DEMANDE pour toutes personnes majeures devant habiter au logement

SITUATION FAMILIALE		
<p style="text-align: center;">Vous êtes uni(e)s</p> <p style="text-align: center;">▼</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Livret de famille</li> <li><input type="checkbox"/> Acte de mariage</li> <li><input type="checkbox"/> Attestation de PACS</li> </ul>	<p style="text-align: center;">Vous avez des enfants à charge</p> <p style="text-align: center;">▼</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Livret de famille</li> <li><input type="checkbox"/> Acte de naissance</li> <li><input type="checkbox"/> Certificat de grossesse</li> </ul>	<p style="text-align: center;">Vous êtes séparé(e)s ou divorcé(e)s</p> <p style="text-align: center;">▼</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Dissolution du Pacs dans l'acte de naissance</li> <li><input type="checkbox"/> Courrier de l'Avocat (si divorce par consentement mutuel)</li> <li><input type="checkbox"/> Acte de saisine du juge aux Affaires Familiales</li> <li><input type="checkbox"/> Jugement de divorce</li> </ul>
IMPÔTS SUR LE REVENU		
<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Avis d'imposition ou document de taxation sur les revenus 2020 pour l'année 2021</li> <li style="text-align: center;">ou</li> <li><input type="checkbox"/> Avis de situation déclarative sur les revenus 2020 pour l'impôt 2021</li> <li style="padding-left: 40px;">▶ Si vous êtes fiscalement rattaché(e) à un tiers</li> <li style="padding-left: 80px;"><input type="checkbox"/> Avis d'imposition sur les revenus 2020 de l'impôt 2021 du tiers</li> <li style="padding-left: 40px;">▶ Si revenus perçus à l'étranger l'année 2020</li> <li style="padding-left: 80px;"><input type="checkbox"/> Avis d'imposition sur les revenus 2020 de l'impôt 2021 de cet état</li> <li style="text-align: center;">ou</li> <li><input type="checkbox"/> Document établi par l'administration fiscale de l'État où les revenus ont été perçus</li> </ul>		
<p>Ces documents permettent de déterminer si vous respectez les plafonds de ressources applicables pour l'accès au logement social.</p>		

*Nous vous informons qu'en cas de présentation de faux documents ou de fausses déclarations, nous pourrions être amené à entamer des poursuites judiciaires. Nous vous rappelons que l'usage de faux est répréhensible par la loi. Article 441-1 du Code Pénal : "Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende."*



## DOCUMENTS À JOINDRE À VOTRE

Pour toutes personnes majeures devant habiter le logement (photocopies impératives au format A4)

PIÈCES COMPLÉMENTAIRES POUR L'INSTRUCTION DE VOTRE DEMANDE		
SITUATION PROFESSIONNELLE		
<p><b>Vous travaillez</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Attestation de l'employeur avec date et durée de l'embauche</li> <li><input type="checkbox"/> 3 derniers bulletins de salaire ou tout document comptable justifiant de votre salaire</li> </ul> <p><b>Vous êtes non salarié</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Tout document comptable justifiant des ressources</li> </ul> <p><b>Vous êtes Apprenti</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Contrat d'apprentissage</li> </ul>	<p><b>Vous ne travaillez pas</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Attestation de prise en charge de Pôle Emploi</li> <li><input type="checkbox"/> Les 3 derniers bordereaux de paiement</li> </ul> <p><b>Vous êtes retraité(e)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Notification de retraite ou reversions</li> </ul>	<p><b>Vous êtes étudiant(e)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Certificat de scolarité</li> <li><input type="checkbox"/> Carte d'étudiant</li> </ul> <p><b>Vous êtes boursier</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Justificatif de bourses</li> </ul>
AUTRES RESSOURCES		
<p>Tout justificatif de ressources :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> CAF, MSA</li> <li><input type="checkbox"/> Sécurité Sociale (allocations, pensions, indemnités, prestations ...)</li> </ul>		
LOGEMENT ACTUEL		
<p><b>Vous êtes locataire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> le bail et</li> <li><input type="checkbox"/> 3 dernières quittances de loyer</li> <li><input type="checkbox"/> Attestation bailleur</li> </ul>	<p><b>Vous êtes hébergé(e)s</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Attestation d'hébergement</li> </ul> <p><b>Vous êtes hébergé(e) en structure d'hébergement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Attestation de la structure</li> </ul>	<p><b>Vous êtes propriétaire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Acte de propriété</li> <li><input type="checkbox"/> Plan de Financement</li> </ul>
MOTIFS DE DEMANDE		
<p><b>Handicap</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Carte d'invalidité ou carte mobilité inclusion</li> <li><input type="checkbox"/> Décision d'une commission administrative compétente</li> </ul>	<p><b>Violences familiales</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Récépissé de dépôt de plainte</li> <li><input type="checkbox"/> Ordonnance de protection du JAF</li> </ul>	<p><b>Assistante maternelle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Agrément</li> </ul>

### Informations sur les données personnelles recueillies lors de la demande

CLESENCE dispose, pour faciliter sa mission de bailleur social, de moyens informatiques par lesquels vos données sont traitées.

Les informations et pièces justificatives que vous nous confiez lors de votre demande de logement sont traitées par les services en charge de commercialiser et attribuer les logements, à l'exception du numéro de sécurité sociale que nous collectons pour le transmettre au Serveur National d'Enregistrement - SNE, sans le traiter par la suite.

L'ensemble des données collectées est transmis au Serveur National d'Enregistrement - SNE. Pour étudier votre demande, vos données peuvent également être traitées avec les travailleurs sociaux et avec les préfectures dans le cadre du DALO (Droit Au Logement Opposable). Les participants de la CALEOL - Commission d'Attribution Logement et d'examen de l'occupation des logements ont accès aux candidatures que nous présentons pour nos logements, notamment le maire de la commune d'implantation des logements et éventuellement le préfet. Clésence a recours à des CALEOL numériques, procédé innovant qu'elle a développé, pour optimiser le traitement des attributions. Enfin les attributions de logement font l'objet de communications aux réservataires de logements et au groupe ACTION LOGEMENT.

A la création de votre bail, ou si votre demande est radiée sans attribution de logement mais après avoir été passée en CALEOL, les éléments liés à votre candidature sont mis en archive pour une durée de 5 ans afin de satisfaire aux besoins d'enquêtes et contrôles auxquels les bailleurs sociaux sont soumis.

Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen RGPD (UE) n°2016/679 et relative à la protection des données à caractère personnel, vous pouvez obtenir la communication, la rectification, la limitation ou l'effacement des informations vous concernant et vous pouvez vous opposer au traitement de vos données personnelles.

CLESENCE est susceptible de vous tenir informés de l'avancement de votre demande par notification SMS sur votre téléphone portable, vous pouvez à tout moment vous opposer à ce type de notification.

CLESENCE pourra, par ailleurs, vous proposer des biens de son parc immobilier en vente ou des opérations en accession sociale neuves (PSLA), vous pouvez également vous opposer à recevoir ces propositions.

Pour cela, et pour l'exercice de vos droits en matière de données personnelles, adressez une demande au délégué à la protection des données de CLESENCE par mail [dpo@clesence.fr](mailto:dpo@clesence.fr) ou par courrier à l'adresse en bas de page. Si vous n'êtes pas satisfait du traitement de votre demande d'exercice de droits en matière de données personnelles, il vous est possible de contacter la CNIL.

**Siège Social** : 12, boulevard Roosevelt - 02100 SAINT-QUENTIN - R.C.S Saint-Quentin 585 980 022